

L'Arrivage

d'Adstock

*En février,
des activités pour tous les goûts*

> VENEZ CÉLÉBRER L'HIVER AVEC MOI

En tant que duchesse du duché des Montagnes, je sollicite votre participation le **13 février au Centre de ski du Mont Adstock**. Plusieurs activités seront au rendez-vous : un tournoi de golf hivernal, un tournoi de Yukigassen (pour les 9 à 17 ans), un souper lasagne et **des feux d'artifices**, en plus de pouvoir profiter des installations déjà sur place soit le ski, les glissades et les sentiers de raquettes. Merci de m'encourager et au plaisir de vous voir en grand nombre ! – Vicky Labranche [D'autres informations en page 6]



> PREMIÈRE ACTIVITÉ DU 15^e D'ADSTOCK



Le **14 février**, nous célébrerons les 15 ans de fondation de la Municipalité d'Adstock. Une messe sera célébrée pour les trois communautés chrétiennes sous le thème de l'amour. Elle aura lieu en l'église de Saint-Méthode à **9h00**. Aussi, nous dévoilerons officiellement, en guise de commémoration, la mosaïque des trois anciennes municipalités et les armoiries symbolisant la municipalité. Les plus jeunes contribueront à la célébration par la présentation de leurs poèmes.

UN BRUNCH POUR FRATERNISER ENSEMBLE!

Après la messe, un déjeuner sera offert à la salle Desjardins du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher au profit de la communauté chrétienne entre **10h00 et 12h30**. Des prix de présences seront tirés à 10h15, 11h15 et 12h15. Coût : adultes : 10 \$ - enfants du primaire : 5 \$.

> CET HIVER, PRENONS L'AIR ENSEMBLE !

L'association de l'Action volontaire Appalaches (AAVA), dans le cadre du programme Viactive de Kino-Québec, invite les gens de 50 ans et plus de la municipalité d'Adstock à participer à une activité raquettes. L'événement aura lieu le **17 février 2016** et le départ se fera à 13h00 à la salle Viateur-Routhier de Sacré-Cœur-de-Marie (remis au lendemain si mauvaise température). Une collation sera servie par la suite à la salle pour les participants. Vous devez vous inscrire avant le 12 février 2016. Possibilité de prêt de raquettes sans frais. Contactez Maryline Fontaine, conseillère Viactive au 418 334-0111. Au plaisir de bouger avec vous !

> RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

Vendredi le **26 février**, une randonnée familiale aux flambeaux vous attend dans le sentier de raquettes de Sacré-Cœur-de-Marie. En plus d'un petit rallye pour enfants et pour adultes, une collation sera servie sur place. Apportez vos lampes de poche ou frontales et votre bonne humeur! Il y aura tirage d'une paire de raquettes parmi les participants. Rendez-vous en grand nombre derrière l'école à l'entrée du sentier de raquettes pour **19h00**. Pour information: Josée Nadeau 418 338-4460

TOURNOI DE HOCKEY INTER-FAMILLES

L'édition 2016 du tournoi inter-familles se tiendra les **27 et 28 février** au Complexe Mariette et Joseph Faucher. Encore une fois cette année, le tournoi sera divisé en deux classes, le 5 contre 5 et le 4 contre 4. Pour constituer une équipe, les joueurs, à l'exception du gardien, doivent tous avoir le même nom de famille.

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR AVOIR DE L'INFORMATION:

- Jérôme Grondin : jgrondin89@gmail.com au 418 422-2176
- Justin Lessard Nadeau : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca au 418 422-2363

Inscrivez-vous en grand nombre! Les profits seront entièrement remis à l'OTJ pour le projet de Maison des jeunes à Saint-Méthode.

NOUVEAUX FORMULAIRES

JÉRÔME GRONDIN,
URBANISTE-STAGIAIRE

Le Service d'urbanisme instaure divers formulaires qui faciliteront le traitement de chaque demande de permis et certificats. Chaque demande devra être dûment complétée dans le formulaire attitré au permis désiré. Les formulaires sont disponibles aux endroits suivants :

- Bureau municipal (format papier)
- Site web de la municipalité dans l'onglet Citoyens / Formulaire / Demande de permis et certificats

<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/206-permis-et-certificats.cfm>

- Page officielle Facebook de la Municipalité d'Adstock dans la section À PROPOS

<https://www.facebook.com/MunicipaliteAdstock/>
Veuillez noter que les informations sur les formulaires sont à titre de renseignements. Le demandeur doit se référer aux règlements d'urbanisme concernant les normes qui sont en vigueur. Celui-ci peut le faire en parcourant le site web de la municipalité dans l'onglet Citoyens / Règlements municipaux-urbanisme ou en communiquant avec le Service de l'urbanisme. Pour toute information, vous pouvez nous rencontrer pendant les heures de bureau ou nous rejoindre par téléphone au 418 422-2135 poste 25, sur le cellulaire au 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca

Vous pourrez acheminer les formulaires ainsi que l'ensemble des documents requis à l'adresse suivante : inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca

N'oubliez pas, vous ne pouvez pas entreprendre de travaux sans avoir préalablement obtenu un permis ou un certificat à cet effet.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Le conseil municipal procède à la préparation du prochain calendrier annuel. Pour ce faire, il sollicite la population pour qu'elle lui propose les plus belles prises de vue des activités sur son territoire à travers les saisons, que ce soit des activités en famille, seul ou avec



des amis, à travers les différents attraits du territoire, à la maison ou au travail. Une douzaine de photographies sur ce thème seront choisies pour constituer le calendrier 2017.

Le concours de photographies débute maintenant pour se terminer le 15 octobre 2016. Faites-nous parvenir vos photos par courriel à l'adresse suivante : i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca avec une très bonne résolution. Il est très important de noter que les photos transmises seront libres de droits d'auteurs. Des prix de participation parmi les photographies reçues seront tirés au hasard à la séance publique du mois de novembre.

NOUVEAU À LA COOP

CHANTAL CLOUTIER, DG

CARTES CADEAUX

Vous pouvez maintenant vous procurer des cartes cadeaux de différents montants à votre épicerie Bonichois (St-Hubert, McDonald, Subway, iTunes, boutiques de vêtements comme Le Garage et la Vie en Rose et plusieurs autres cartes prépayées comme Visa, MasterCard). Une autre idée de cadeau qui s'ajoute aux fleurs coupées qui sont disponibles depuis plus d'un an.



QUINCAILLERIE

À partir du 31 janvier 2016, la coopérative ne fera plus l'envoi des factures avec les états de compte, avec la hausse des timbres, la direction a pris la décision de demander à ses clients d'apporter leurs factures lors de l'achat ou de venir les chercher directement à la coopérative. Bien sûr, pour les factures manquantes, il y aura toujours l'envoi par télécopieur qui sera disponible. Communiquez avec le bureau afin de prendre les informations nécessaires. Merci à l'avance de votre collaboration !

De plus, bientôt, vous pourrez vous procurer la carte de crédit UNIMAT qui vous permettra d'avoir la possibilité de payer vos achats dans trois mois et sans intérêt. Informez-vous au bureau de la coopérative.

Merci à toute notre clientèle qui utilise les services de la coopérative et qui encourage l'achat local.

COOP MULTISERVICES

DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

La Coopérative multiservices est maintenant accessible pour les amateurs de motoneige,

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonurcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications

Québec

et ce grâce à cinq valeureux bénévoles qui ont balisé un sentier de 1.5 km. Ce sentier sera entretenu pour qu'il soit sécuritaire pour tous. Donc, profitez du temps hivernal pour venir vous réchauffer chez nous et découvrir nos produits!

LES PRODUITS PURE

En cette saison de la grippe, le lavage des mains est un bon moyen d'éviter de vous contaminer et de contaminer les autres. Prenez le temps d'apprendre à vos enfants et à vos proches de la faire souvent et régulièrement. Les produits PURE, écoresponsables, biodégradables et sans toxines vous aideront. En vente à la Coop!

NOS HEURES D'OUVERTURE :

Lundi : 7h00 - 21h00 Vendredi : 7h00 - 22h00
Mardi : 7h00 - 21h00 Samedi : 8h00 - 22h00
Mercredi : 7h00 - 21h00 Dimanche : 8h00 - 21h00
Jeudi : 7h00 - 21h00

LA POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

JÉRÔME GRONDIN, URBANISTE-STAGIAIRE

Comme vous le savez, le Comité familles et aînés concentre ses énergies sur l'élaboration du plan d'action qui accompagnera la Politique des familles et des aînés d'Adstock. Afin de vous tenir informés de façon constante, nous en profitons pour vous divulguer quelques résultats du sondage mené auprès de la population en septembre dernier.

LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS SERVICES ET PROGRAMMES SOCIAUX

Près de deux personnes sur trois affirment connaître peu ou pas les services et les programmes sociaux dédiés aux familles et aux aînés. Par groupe d'âge, ce sont chez les 36-47 ans et les aînés où le niveau de connaissance est le plus élevé.

LES RAISONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT DANS LA MUNICIPALITÉ

Plus de 50 % des répondants ont affirmé que la qualité de vie à Adstock serait une des raisons de leur établissement. Une personne sur trois croit que la proximité d'Adstock avec leur lieu de travail serait une des raisons principales de leur implantation. Dans la catégorie autre, plusieurs thèmes sont revenus de façons courantes : la présence des lacs, la villégiature, la tranquillité et la campagne. Voici les autres éléments abordés : l'es-

pace; le paysage; la famille; la gentillesse des citoyens; l'école et l'implication des employés des commerces locaux.

LES INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER

44 % des gens ont ciblé l'entretien des chemins comme la priorité à privilégier. 36 % des répondants soutiennent que la conception d'un parcours cyclable est l'intervention à prioriser alors que 20 % de la population souhaite que les efforts soient concentrés sur l'aménagement de trottoirs ainsi que l'embellissement de la municipalité. Voici les interventions qui ont été soulevées par certains citoyens : concevoir de nouvelles rues; exiger la propreté sur les propriétés; trouver un autre moyen pour niveler les rangs le printemps, autre que de la gravelle, puisqu'elle est glissante selon certains; accrocher des pots de fleurs sur les principaux axes de la municipalité.

À travers le questionnaire, les gens avaient la possibilité de donner leur opinion sur différents sujets. Voici une brève liste des nombreux commentaires/suggestions reçus.

- Il serait intéressant d'avoir plus d'événements ponctuels : événements sportifs (ex. : tournoi de baseball) ou culturels (ex. : parade dans les rues ainsi que des événements plus familiaux et adaptés pour les aînés).
- Notre région est dite touristique et il y a peu de services en ce sens (ex. : piste cyclable).
- Ce sont des activités intéressantes, mais les voyages même si le trajet se fait bien, sont moins intéressants surtout l'hiver.
- Concernant les problèmes de sécurité identifiés : la vitesse des automobilistes dans les entrées de village.

AVIS DE RECRUTEMENT

Suite à la démission de madame Sophie Huppé, la Municipalité d'Adstock procède actuellement au recrutement d'un nouveau membre pour siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). En vertu de l'article 3.1 du règlement 18-02, un siège est réservé sur ce comité pour chacune des ex-municipalités formant Adstock. Le poste présentement à pourvoir représente le territoire de l'ex-municipalité de Saint-Méthode-de-Frontenac. À cet égard, les personnes postulant pour occuper ce poste doivent nécessairement provenir de ce territoire. Le Comité consultatif d'urbanisme a

pour fonction d'étudier et de soumettre au Conseil municipal des recommandations portant sur toute question concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Comité est également chargé d'étudier et de formuler des avis au Conseil concernant les demandes de dérogations mineures et les projets visés par le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) ou par le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA). Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable dans l'aménagement du territoire d'Adstock.

Les personnes intéressées à joindre le Comité consultatif d'urbanisme doivent signifier leur intention en transmettant, au bureau municipal, une communication écrite décrivant leur motivation à occuper ce poste. Nous recueillerons le nom des candidats et candidates tout au long du mois de février. Par la suite, un comité sera chargé de recommander le nouveau membre qui siègera au Comité consultatif d'urbanisme.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez joindre monsieur François Grondin au 418 422-2135 poste 25 pendant les heures normales d'ouverture du bureau ou par courriel à inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca.

LE MAL DU 21^E SIÈCLE, LA DÉPRESSION!

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira le 10 février prochain à 13h00, à la salle André-Rodrigue du centre d'hébergement René Lavoie à Disraeli, un atelier qui portera sur «le mal du siècle, la dépression!». Le 17 février à 13h00, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville à East Broughton, ce même atelier sera offert.

Cet atelier est ouvert à toute la population et est offert gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés afin de démystifier la dépression : clarifier les symptômes et les causes, différencier la déprime de la dépression, distinguer les autres troubles de l'humeur, savoir la prévenir et comment, comment aider une personne qui vit une dépression, etc. Pour info : 418 335-1184.



L'année est bien débutée et les projets aussi vont bon train. L'agenda municipal est bien chargé autant pour les projets qui se réaliseront que pour les différentes activités qui vous seront offertes. Parlant de calendrier, j'espère que vous avez apprécié celui reçu pendant les Fêtes. À ce titre, sachez qu'il n'en a rien coûté aux contribuables grâce aux com-

manditaires que nous remercions chaleureusement. Un nouveau concours de photographies est lancé pour l'édition 2017. Aussi, une nouvelle carte géographique est également en production afin de promouvoir notre municipalité. Elle sera disponible sous peu. Nous en ferons l'annonce le temps venu.

Dans un autre ordre d'idée, vous êtes cordialement invités le **14 février prochain à 9h00**, en l'église Saint-Méthode pour une *cérémonie commémorative sous le thème Ensemble*, faisant référence au regroupement municipal survenu il y a 15 ans. Un brunch servi par la suite à compter de 10h00 à la salle Desjardins du Complexe sportif, au coût de 10\$.

Concernant le **projet de construction du motel industriel #8**, nous avons reçu les autorisations nécessaires pour débiter les travaux. La caution de la municipale a été approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Pour ceux ou celles qui aimeraient connaître la précision, cautionner un prêt n'est pas l'équivalent de donner une subvention. C'est plutôt se porter garant du projet advenant l'incapacité d'agir et par le fait même, obtenir un meilleur taux de financement. Le conseil municipal croit au développement et au potentiel économique d'Adstock. C'est ce qui explique que deux élus ont intégré le Comité de promotion industrielle. Maintenant, nous sommes dans l'attente de réponses pour les projets de consolidation du parc industriel et de la construction du motel #9 qui accueillera l'entreprise Mahindra Canada.

Les derniers thèmes du **plan stratégique** touchent le développement de nos communautés particulièrement en lien avec la culture, les loisirs et le tourisme.

Dans l'objectif de soutenir nos attraits présents sur le territoire et offrir des infrastructures et des services de qualité, le conseil a identifié les mesures suivantes :

- adoption d'un plan d'action et réalisation des mesures identifiées dans le cadre de la politique des familles et des aînés (exemple : mise en place d'infrastructures adaptées pour les aînés et pour les jeunes, maintien des services de proximité, ...);
- valorisation des activités de loisirs menant à de saines habitudes de vie;
- bonification du remboursement des activités de loisirs non-offertes sur le territoire;
- collaboration accrue via le Comité plein air Adstock avec le Parc national de Frontenac et les partenaires du Mont Adstock;
- création de sentiers pédestres dans le cadre du Chemin de St-Jacques, le Compostelle des Appalaches.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

La Municipalité d'Adstock a révisé sa politique d'accueil pour ses nouveaux arrivants. Depuis le début du mandat du conseil actuel, la municipalité a accueilli 80 nouveaux propriétaires, outre ceux qui sont devenus propriétaires mais déjà domiciliés dans la municipalité. En guise de bienvenue, une pochette leur a été remise par le conseiller municipal de leur secteur. La pochette contient notamment une carte, la liste des organismes, des renseignements de base et quelques règlements principaux.

Préparée par la conseillère responsable du dossier, madame Martine Poulin, cette pochette inclut aussi des coupons rabais auprès des commerçants participants soit : Boulangerie St-Méthode, Coopérative de consommateurs de Saint-Méthode, Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie, Dépanneur Denis Chouinard, Garage J.M. Rodrigue, Parc national de Frontenac et Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock. Le maire Pascal Binet avait invité les organismes et les commerces à garnir la pochette d'accueil. Ainsi, les nouveaux arrivants apprendront à connaître les services et les commerces présents sur le territoire. Une initiative qui s'inscrit aussi en marge de la nouvelle politique de développement socio-économique adoptée en décembre dernier qui promeut notamment l'achat local.

- «Quiconque arrive dans un nouvel endroit souhaite avoir à portée de main des informations de première importance. Que ce soit pour faciliter la transition ou l'intégration dans la nouvelle communauté, notre pochette d'accueil se veut aussi un beau message de bienvenue à Adstock. Ce sont les objectifs poursuivis par notre action», mentionne Martine Poulin, conseillère.
- La pochette d'accueil est distribuée à chaque nouvel arrivant aussitôt que sa situation est connue par l'administration municipale. Il peut cependant y avoir un certain délai entre la date de l'achat de la propriété et la réception de la pochette car ces données parviennent à la municipalité tardivement. Si toutefois, vous ne l'avez pas encore reçue, contactez madame Isabelle Nadeau au bureau municipal.

LE CONSEIL EN BREF

(DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016)

DÉCEMBRE 2015

- **Adoption des projets** de règlement 181-15, 182-15, 183.15 et 184-15 amendant le plan d'urbanisme, le règlement de zonage, à l'émission et tarifs des permis et des certificats et autres honoraires afin d'introduire des objectifs et des dispositions pour l'implantation d'éoliennes.
- **Adoption du règlement 186-15** concernant un emprunt de 1 600 000 \$ afin de rembourser les dépenses engendrées par la construction d'une conduite d'alimentation d'eau au Lac du Huit.
- **Autorisation d'emprunter** un montant de 50 366 \$ au fonds de roulement afin de financer les dépenses engendrées par le processus de municipalisation du chemin J.-E.-Fortin.

SUITE À LA PAGE 7

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

GRAND PRIX DE 3 SKIS AU MONT ADSTOCK

Le Grand Prix 3-Skis est une course entre 2 ou 3 participants selon les finales. Le gagnant de chaque course avance dans la grille. Tu peux gagner le GRAND PRIX du jour (voyage à New York et une médaille magique) ou en nouveauté la formule Drag.

QUAND : samedi 20 février, entre 10h00 et 16h00

DÉROULEMENT :

10h00 : inscriptions

11h50 : PIT MEETING

12h00 : essais libres (famille) + courses : 5-9 ans et 10-18 ans
Circuit extrême

13h00 : essais libres

14h00 : qualifications et courses

Qui : tous les festifs qui paient 10 \$ d'inscription de 5 ans à l'infini !

Où : Mont Adstock, même piste que l'année dernière



SOIRÉE DE SKI ALPIN ET RAQUETTE AU CLAIR DE LUNE

Chaussez vos skis ou vos raquettes et venez vivre une soirée au clair de lune au Mont Adstock! En skis, une expérience envoi-rante qui vous fera découvrir les pentes d'une toute autre manière. En raquettes, un moment privilégié pour contempler la nature endormie. Pour la raquette, deux départs avec guides auront lieu, gracieuseté de Plein Air Adstock.

Coût : gratuit pour les détenteurs de billets journaliers et de saison.

Le billet de ski est offert au coût de 10 \$ pour la soirée (18h00 à 21h00). Les sentiers de raquettes sont accessibles gratuitement en tout temps.

CAMP DE JOUR SEMAINE DE RELÂCHE

Un camp de jour aura lieu pendant la semaine de relâche scolaire du **29 février au 4 mars 2016** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Il s'agit de 5 jours d'activités

dont une sortie qui vous attend. Les enfants auront également accès au gymnase et à la glace de l'aréna.

TARIFS :	SERVICE DE GARDE :
1 ^{er} enfant : 45 \$	AM : 7h30 à 9h00 PM 16h00 à 17h30
2 ^e enfant : 40 \$	Pour la semaine : 20 \$
3 ^e enfant : 30 \$	À la journée 5 \$
À la journée : 10 \$	

Information et inscription : Justin Lessard Nadeau

ACTIVITÉS À VENIR

JOURNÉE DE GLISSE GRATUITE

Afin de poursuivre la tradition annuelle, la Municipalité d'Adstock organise, **samedi le 5 mars 2016 au mont Adstock**, sa journée municipale de ski pour tous les citoyens, résidents de la Municipalité d'Adstock. Lors de cette journée, le billet de remontée pour le ski et la glissade sur tubes sera gratuit. Nous vous attendons en grand nombre!

Conditions d'admissibilité : vous devrez préalablement vous présenter à la table identifiée «Adstock» pour vérification d'admissibilité avant de vous rendre à la billetterie.

Résident permanent : vous devrez présenter une preuve de résidence pour chaque personne qui profitera des gratuités. Les adultes devront présenter une carte d'identité soit le permis de conduire ou un compte d'Hydro-Québec, Télébec, Bell, etc... Les étudiants du niveau secondaire devront présenter leur carte d'identité et les enfants d'âge préscolaire et primaire devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte lors de la remise du billet de remontée mécanique pour vérification du domicile.

Résident saisonnier : vous devrez présenter exclusivement votre compte de taxes municipal comme preuve de domicile. Toute autre personne admissible devra nécessairement être accompagnée d'un citoyen ayant démontré sa preuve d'admissibilité pour recevoir son billet gratuit de remontée mécanique.

UN TOUR DU MONDE DES ARBRES À SOUHAITS

SYLVIE KHANDJIAN, AUTEURE

CLIENTÈLE : pour les enfants de 5 à 12 ans avec ou sans leurs parents

DURÉE : 1 à 2 heures

DATE : 25 mars à 13h30

À l'aide de livres, d'illustrations et de photographies, l'animatrice offrira un petit tour du monde des arbres magiques, leur pouvoir et la manière dont les humains y font des vœux. En plus d'éveiller les enfants sur d'autres cultures et de les faire voyager, Sylvie les fera réfléchir sur les questions environnementales et sur les souhaits que nous faisons dans notre culture. L'animation se terminera par la lecture d'un conte comprenant un arbre à souhait ou par le bricolage d'un arbre.



CARNAVAL DE THETFORD

VICKY LABRANCHE, VOTRE DUCHESSE



Cette année, le Carnaval s'étendra sur une période de neuf jours, soit du **20 au 28 février**. Plusieurs activités sont prévues telles que la soirée du couronnement de la reine, un tournoi de Yukigassen, le Carnabière, le Grand prix 3 skis, un concours de sculptures sur glace, des drags de motoneige, plusieurs spectacles et bien plus. Pour plus d'information, visitez le site Internet du Carnaval au www.carnavaldethetford.com ou rejoignez-moi via ma page Facebook, il me fera plaisir de répondre à vos questions.

Pour ceux qui veulent m'encourager, des billets de tirage YUKIDOO (plus de 2000 \$ en prix) sont disponibles au coût de 5 \$ au bureau municipal d'Adstock, et ce, jusqu'au 12 février 16h00. Il me reste également encore de la place pour participer au tournoi de Yukigassen qui aura lieu le 27 février et à la soirée du bal de couronnement du 20 février.



AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes par la présente, cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de votre coopérative. Cette assemblée se tiendra le mercredi **17 février**

2016 à 19h30 à la salle municipale d'Adstock située au 24 rue Principale Ouest, Adstock, secteur St-Méthode. Cette assemblée vous permettra de prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 25 octobre 2015. Vous aurez :

- à élire deux administrateurs (rééligibles) dont le mandat est à échéance;
- à voter sur la recommandation du conseil d'administration sur la répartition des trop-perçus;
- à voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs au lieu d'un mandat de vérification.

Un goûter sera servi et il y aura des prix de présences après l'assemblée.

Chantal Cloutier, secrétaire du Conseil d'administration
418 422-2328

P.S. Pour les entreprises, il est important d'avoir une procuration pour votre représentant et de la remettre à la Coopérative avant l'assemblée ou lors de l'assemblée. Vous pourrez vous procurer un formulaire à votre coopérative.

GAGNANTS DES CONCOURS DES FÊTES

Épicerie : Fernand Tardif 50 \$, Sarah Poulin 25 \$, Denise Dubreuil 50 \$, Yvon Grégoire 50 \$

Quincaillerie : 1^{er} prix : Réal Couture et le 2^e prix : Marcel Grondin

JEUNES :

Raquettes : Zachary Cantin

Luge : Justin Poulin

Livres lutins : Ulysse Champagne

Heures d'ouverture

mercredi soir : 19h00 à 20h00

jeudi après-midi : 14h00 à 15h00

Téléphone : 418 422-5569

Courriel : biblidelavenir@yahoo.com

SUGGESTIONS DE LECTURE

LINDA ROY

SOUVENIRS D'AUTREFOIS - Tome 1-1916 (série)

DE ROSETTE LABERGE

Rosette Laberge est l'auteure de nombreux romans à succès. Après avoir vendu plus de 100 000 exemplaires de sa célèbre série **Souvenirs de banlieue**, elle nous présente ici les origines de cette saga familiale qui a plongé tant de lecteurs dans de doux souvenirs nostalgiques.

1916. Une vieille fille pour s'occuper des parents ; un fils qui aime un peu trop la bouteille ; un autre, ordonné prêtre malgré lui ; une mère qui en impose autant qu'elle peut... voilà un authentique échantillon de la famille Pelletier. Entre l'installation de l'électricité et les nombreuses conséquences d'une guerre, le quotidien de ce clan en apparence comme les autres n'a rien d'ordinaire.

CE JOUR-LA, TU SERAS LIBRE (témoignage)

DE CLAUDE J. MELANÇON

Avocat de profession, l'auteur a été président de la Fondation Jean Lapointe et de ses centres pour adolescents durant plusieurs années. Il est maintenant à la retraite et consacre son temps à sa ferme forestière, à sa famille et à l'écriture.

Histoire vraie d'un père qui retrouve sa fille. Durant vingt ans, je me suis interdit d'aimer Claudine, ma fille née d'une aventure d'un soir. Un jour, j'ai dévoilé son existence à ma femme qui m'a pardonné et encouragé à la retrouver. Ce livre est un dialogue avec ma fille et un voyage au cœur de moi-même. Préface de Claire Lamarche.

LES DIEUX DU VERDICT (roman policier)

DE MICHAEL CONNELLY

L'auteur est né le 21 juillet 1956 à Philadelphie. Auteur de **Créance de sang**, **Le Poète**, **La Défense Lincoln**, **Volte-Face**, **Ceux qui tombent** et **Dans la ville en feu**, il est l'un des écrivains les plus lus au monde.

L'avocat Mickey Haller est au plus bas, son ex s'est éloignée de lui et sa fille ne lui parle plus : elle lui reproche d'avoir fait libérer un alcoolique qui s'est aussitôt empressé de prendre le volant et de tuer une mère et sa fille. Hanté par les fantômes de son passé, l'avocat devra travailler sans relâche et user de tous ses talents pour résoudre une affaire de meurtre.

ACTIVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

JE COMMUNIQUE AVEC LA COULEUR

PRISCILLE MARTEL ET MARCEL LAFLEUR, ARTISTES-PEINTRES

Clientèle : pour les gens de tout âge **Durée** : 2 heures

Date : 12 février à 13h30

Cet atelier permettra d'initier les participants à une technique d'aquarelle accessible à tous et à toutes. Les animateurs traiteront du monde des couleurs, de leur langage et de leur signification, mis en lien avec le monde intérieur de chacun. Tous les participants créeront une toile à leur couleur!



SUITE DE LA PAGE 4

- La municipalité a emprunté de la Caisse Desjardins de Thetford un montant de 1 672 900 \$ au taux de 2,494 % sur 5 ans (**règlements d'emprunt** 25-03, 117-10 et 124-11).
- **Adhésion** aux services professionnels de 1^{ère} ligne offerts par M^e Antoine La Rue, avocat en droit municipal chez Joli-Cœur Lacasse.
- **Transfert de montants** à la réserve pour les loisirs (21 000 \$) et la couverture de risque en matière d'incendie (30 000 \$) pour utilisation future.
- **Regroupement** de certaines réserves affectées : un montant de 135 965 \$ provenant de la réserve des travaux sur le rang des Campagnards et 70 000 \$ provenant des travaux sur le chemin J.-E.-Fortin ont été transférés à la réserve des travaux d'infrastructures qui s'élève à 355 965 \$.
- **Adoption des prévisions** budgétaires de l'Office municipal d'habitation d'Adstock, participation municipale de 6 407 \$.
- **Adoption** du Fonds stratégique de développement économique de 100 000 \$ pour 2016. **Mandat** donné à la SDSE d'Adstock d'administrer la mesure incitative à l'achat local faisant partie du Fonds stratégique de développement économique.
- Modification du nom de la **brigade incendie** St-Méthode pour brigade incendie Adstock.
- Confirmation aux organisateurs de Sur le chemin des Artisans que la Municipalité d'Adstock accepte d'être le **Village d'Honneur** pour l'édition 2016 avec la tenue d'une activité en août.
- Engagement de la municipalité envers Développement économique Canada pour la **consolidation du Parc industriel** et confirmation que la municipalité possède les crédits nécessaires au projet. Confirmation donnée à DEC que la municipalité s'engage à verser 15 000 \$/an pour 3 ans au **CPI d'Adstock** à titre de subvention pour le projet Mahindra.
- **Contrats donnés** :
 - M. Stéphane Marcoux : déneigement du chemin du lac Rochu (2 550 \$).
 - Forfaits Renaud Doyon (450 \$) : déneigement de la rue des Hirondelles.

JANVIER 2016

- **Adoption des projets** de règlements suivants : 188-15 concernant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux pour de nouveaux sentiers et accès aux services à St-Méthode, 189-15 afin d'introduire des dispositions relatives aux panneaux solaires, au câble restreignant l'accès à une propriété privée à partir d'un chemin public, au contrôle de l'érosion ainsi que de modifier les dispositions relatives à la protection de l'encadrement forestier, à la hauteur des bâtiments et aux bâtiments accessoires, 190-15 afin d'ajouter des dispositions relatives aux normes de construction, 191-15 relatif à l'émission des permis et des certificats, 192-15 amendant le règlement 73-07 relatif aux

tarifs quant à l'implantation de panneaux solaires, 193-15 concernant les nuisances afin d'ajouter et modifier des dispositions relatives à l'article 2.2.10 et à l'utilisation des stabilisateurs sur le chemin public.

- Renouvellement du **contrat d'assurances** collectives avec la Financière Manuvie.
- Autorisation du MAMOT d'**endosser le CPI** dans le projet de construction du motel industriel #8 pour un montant de 450 000 \$ pour 20 ans.
- **Affectation** d'un montant de 47 937 \$ au budget 2016 provenant d'un règlement d'un emprunt fermé et d'affecter la somme de 200 000 \$ provenant de la réserve affectée pour la réalisation de travaux d'infrastructures.
- **Mandat** au directeur général de représenter la municipalité dans le dossier de poursuite aux petites créances de Sébastien Boily.
- Embauche de messieurs Jean-Sébastien Roy et Réjean Gagné à titre de **pompier volontaire** de la brigade incendie d'Adstock.
- **Protection incendie** : demande à la Ville de Thetford de fournir deux pompiers et une autopompe lors de tout appel d'entraide incendie et de partager le coût des habits de combat.
- **Subvention** de 800 \$ à la duchesse Vicky Labranche pour l'activité de promotion d'Adstock.
- Fixation des salaires des **chargés de projets** : politique familiale et assistant à l'inspecteur en bâtiments : 20.22 \$/h. et journalier et assistant à l'inspecteur en bâtiments : 19.56 \$/h.

POURQUOI CHANGER LE NOM DES RUES ?

CHEMIN SACRÉ-CŒUR – ROUTE DU LAC DU HUIT – RUE GÉRARD-BOLDUC

Il n'est jamais populaire de procéder à un changement de nom de rue, surtout quand ce dernier est présent dans la toponymie locale depuis bien des années. Mais quelquefois, il faut corriger certaines problématiques. Conscients des soucis ou de l'insatisfaction que peuvent générer un changement d'adresse, le conseil a procédé, dans l'intérêt collectif de la communauté, à quelques changements.

Ainsi, depuis plus d'un an, le conseil a analysé de nombreuses options pour le 8^e rang dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie.

- Demander à la municipalité voisine de modifier l'appellation de son rang 8 afin de conserver le nôtre. La réponse a été négative.
- Conserver le statu quo. Mais, comme un changement des points cardinaux s'imposerait de toute façon (est/ouest au lieu de nord/sud), on a opté pour solutionner certains aspects de sécurité publique, de positionnement géographique et de mise en valeur du secteur.
- Conserver les mêmes numéros civiques. Cependant, la ligne de changement des points cardinaux (est/ouest) se fait à



l'église. Un panneau d'affichage sera aménagé à l'intersection route 269 et 8^e Rang Sud pour mieux orienter les gens.

- Soumettre d'autres choix de noms. Comme on ne souhaite pas un nom d'individu ou de famille pour une voie si importante le choix le plus évident est celui de **Chemin Sacré-Cœur** sur toute la longueur.

De plus, dans l'analyse toponymique des noms de rangs et de chemins de la municipalité, nous avons constaté une anomalie que nous souhaitons corriger au cours de l'année 2016. Tous les plans d'eau de la municipalité ont une route ou un chemin identifiant le lac (ex. : route du Lac Saint-François, chemin du Lac à la Truite, chemin du Lac Bolduc, ...). Pour ce qui est du Chemin du Lac, la situation est en plus ambiguë car c'est une voie mène à deux lacs. De plus, le terme chemin est utilisé par la municipalité lorsqu'il donne généralement accès aux rangs (ex. : route du Lac Saint-François, route de l'Église, ...) ou parce ce qu'il borde ou donne accès directement à un lac (ex. : chemin du lac Bolduc, chemin J-E-Fortin, ...). Comme le Lac du Huit est le seul lac qui n'est pas identifié spécifiquement et que cette voie est parallèle aux lots conformément au reste du territoire, le conseil municipal a opté pour le nom **Route du Lac du Huit**.

Enfin, le conseil croyait qu'un changement était nécessaire pour renommer la rue du HLM. Elle fut appelée à l'époque rue Bolduc, pour commémorer le «don» d'un terrain fait par monsieur Gérard Bolduc à la municipalité pour y construire le HLM. Elle fut changée d'appellation dans la foulée de la fusion municipale de 2001 parce qu'il existait déjà une rue identifiée à ce nom de famille. Le conseil municipal a donc opté pour l'option de la renommer **rue Gérard-Bolduc**.

Les prochaines étapes seront l'officialisation par la Commission de toponymie. Par après, les citoyens concernés recevront de la municipalité toute la documentation nécessaire et la marche à suivre pour effectuer le changement. De plus, le Comité des loisirs de Sacré-Cœur-de-Marie offrira des séances d'accompagnement dans son centre d'accès Internet.

PROCESSUS À LA PIGE POUR LA LOCATION DES SALLES

PÉRIODE DES FÊTES

Dans un esprit d'équité, la Municipalité d'Adstock poursuit son processus permettant à toute personne de tenter sa chance de louer l'une de ses salles lors des périodes des Fêtes. Ainsi, les personnes qui souhaitent louer un local entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier devront déposer leur nom au secrétariat municipal au plus tard à **16h30 le premier vendredi d'avril**. Dans ce même esprit d'équité, un seul nom par famille sera accepté. À la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'avril, un tirage au sort sera effectué.

Les gens qui désirent s'inscrire à plus d'une date pourront le faire. Toutefois, nul ne peut obtenir plus d'un premier choix, c'est-à-dire que la première date à inscrire est reconnue comme étant le premier choix, la deuxième inscription comme le second choix et ainsi de suite. Pour la période des Fêtes 2016-2017, les dates soumises à la pige, par priorité, pour les locations de jour, ou les locations de soirée sont,

dans l'ordre : du 24 décembre au 1^{er} janvier inclusivement. En tout autre temps, la formule du «premier arrivé, premier servi» s'applique. Il est bien entendu que la priorité de location pour la période des Fêtes est accordée aux contribuables de la Municipalité d'Adstock.

Étant donné que la municipalité met à la disposition des locataires diverses salles dont la contenance est différente, la salle de l'édifice Bernardin-Hamann secteur St-Méthode et la salle du «Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher» (second étage de l'aréna) sont réservées aux familles dont le nombre de convives est habituellement plus élevé que 100 personnes. L'horaire à respecter est de 9h00 à 16h30 de jour et de 16h30 à 3h00 en soirée.

Il sera obligatoire de signer un bail de location. Voici les conditions et/ou spécifications, les endroits disponibles et les coûts de location.

- Les tarifs de location excluent le ménage. Si un ménage est nécessaire après la location, des frais de 75 \$ s'appliqueront. Le locateur a l'obligation de remettre la salle dans le même état qu'à son arrivée.
- Les tarifs excluent tout permis d'alcool lorsque requis. Le permis est à la charge du locateur.
- Un supplément de 50 \$ est appliqué si la location s'adresse à une personne non contribuable de la Municipalité d'Adstock.
- Un montant en guise de dépôt pourra être exigé.

LIEU	COÛT (taxes incluses)
Salle de l'édifice Bernardin-Hamann, secteur St-Méthode	125 \$
Salle de l'Âge d'Or, secteur St-Méthode	100 \$
Salle Desjardins du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher	125 \$*
Salle Viateur-Routhier secteur Sacré-Cœur-de-Marie	100 \$
Salle du centre intergénérationnel Sacré-Cœur-de-Marie	125 \$*
Chalet des Loisirs Ste-Anne-du-Lac	100 \$

* Des frais de 60\$ s'ajouteront pour l'utilisation de la cuisine, si requise.

**“Les musées préservent notre passé.
Le recyclage préserve notre avenir.”**

Auteur anonyme

RESTAURANT | BAR
Rivana

**BRUNCH TOUS
LES DIMANCHES**
10h30 à 14h00
418 422-2020

RECENSEMENT DES OISEAUX (NOËL 2015)

DONALD MCCUTCHEON, RESPONSABLE DU RECENSEMENT

La température exceptionnellement chaude de l'automne 2015 me faisait anticiper cette année un 20^e recensement des oiseaux de Noël du CORA hors de l'ordinaire. Les grands lacs de la région : Grand Lac St-François, lac William, lac Aylmer et lac Joseph sont libres de glace en ce 24 heures de recensement du CORA, du vendredi 11 décembre à 14h00 au samedi 14h00. Il fait plus de 10 degrés vendredi, un record de température. C'est encore une fois avec optimisme et passion que les membres du CORA parcourent notre vaste territoire.

Vers 17h30 samedi, nous nous réunissons pour souper ensemble, fraterniser et faire le décompte des oiseaux observés. Luce Grégoire fait le souper, et ce depuis plusieurs années, pour les bouches affamées après une journée passée au grand air. Je la remercie chaleureusement pour son grand dévouement. Tous les membres savent qu'ils sont gâtés et ils l'apprécient grandement.

Puis le fameux décompte tant attendu commence. Le maximum des espèces observées avait été de 47 espèces pour les recensements précédents, mais WOW, tenez-vous bien, ce sont 59 espèces d'oiseaux qui ont été observées cette année pour un grand total de 20 918 oiseaux... du jamais vu! Quatre nouvelles espèces se sont ajoutées aux 86 déjà observées au cours des 19 années précédentes. Ce sont le Fuligule milouinan, le Petit Garrot et l'Érismature rousse, 3 espèces de canards plongeurs qui ont fait la joie des observateurs chanceux. La Paruline à gorge noire, petit oiseau insectivore normalement migré vers des climats plus chauds, s'est présentée à une mangeoire, quel bonheur pour les hôtes! Plusieurs autres oiseaux se nourrissant sur ou autour des plans d'eau étaient encore présents : 4 Grands Héron, 959 Bernaches du Canada, 248 Garrots à œil d'or, 420 Canards colvert et 209 Grands Harle sont notables. La famille des fringillidés : durbecs, gros-becs, sizerins, tarins, chardonnerets et roselins est bien représentée dans notre région cet hiver. L'étoile revient au Roselin pourpré avec 1425 individus, de loin le nombre le plus impressionnant pour cette espèce. Les Plectrophanes des neiges qui semblaient absents de la région en ce début d'hiver ont créé toute une surprise avec 5 925 oiseaux dont des groupes impressionnants.

Si vous désirez voir un tableau du nombre et de toutes les espèces de ce super recensement, rendez-vous sur le site Web du CORA <http://www.coraoiseaux.org/> à l'onglet recensement de Noël.

VOS DÉPLACEMENTS EN HIVER

MARTINE POULIN, RESPONSABLE CCE

L'hiver est maintenant vraiment installé. À votre réveil, vous constatez une température extérieure beaucoup plus froide que les normales mais vous vous dites que ce n'est pas grave car vous avez un démarreur sur votre voiture. Mais avant d'activer votre démarreur, est-ce que vous avez pensé que les gaz à effet de serres (GES), que rejette votre auto dans l'atmosphère sont en partie responsables des changements climatiques? Et c'est sans parler de l'effet sur votre portefeuille avec la montée des prix du pétrole!

Quelques petits changements d'habitudes dans vos déplacements feraient une grande différence pour réduire les GES, si chacun y mettrait du sien :

- Utiliser un chauffe-moteur au lieu du démarreur.
- Idéalement ce serait de laisser la voiture à la maison et d'utiliser le transport en commun, mais comme ce service n'est pas disponible chez nous et que souvent nos déplacements requièrent l'utilisation de la voiture, pourquoi ne pas penser au co-voiturage. En plus de réduire les GES vous seriez en bonne compagnie pour échanger sur vos habitudes de vie à améliorer.
- Le vélo, en saison estivale, est aussi un moyen à envisager et bien entendu la marche. Ces deux dernières alternatives sont, de plus, un excellent moyen de maintenir la forme en plus d'être bon pour la planète.

Toutefois pour ceux qui ne peuvent se passer de leur voiture, songez qu'il est maintenant possible d'acquérir un véhicule à faible consommation. Aussi, vous pouvez adopter l'écoconduite qui consiste à réduire sa vitesse, vérifier régulièrement la pression des pneus, couper le moteur pour éviter de le laisser fonctionner pour rien, éviter les accélérations et freinages brusques...

Donc, en appliquant simplement de bonnes habitudes, vous contribuerez à l'amélioration de la planète. De plus, ces habitudes seront économiques et respectueuses de l'environnement.

Définition

↳ L'effet de serre est la capacité de l'atmosphère à piéger la chaleur du soleil et ainsi à réchauffer la Terre. Plus les gaz comme le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄) sont présents, plus le réchauffement est important.



AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:-

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 188-15

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 11 janvier 2016, a adopté le règlement numéro 188-15 amendant le règlement numéro 83-07 en autorisant l'ajout de tronçons permettant la circulation de motoneiges sur certains chemins municipaux. En l'absence de désaveu du ministre des Transports, le règlement 188-15 entrera en vigueur 90 jours après son adoption.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 193-15

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 11 janvier 2016, a adopté le règlement numéro 193-15 amendant le règlement numéro 109-09 concernant les nuisances.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 189-15 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 69-07

1. Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 189-15 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 février 2016, à 19h30, à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement permet de modifier le règlement de zonage numéro 69-07 afin :
 - d'ajouter des dispositions relatives à l'installation de panneaux solaires, aux câbles restreignant l'accès à une propriété privée à partir d'un chemin public et au contrôle de l'érosion;

- de régir l'abattage d'arbres à l'intérieur des périmètres urbains;
- de modifier les dispositions relatives aux bâtiments accessoires.

4. Le projet du règlement numéro 189-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné sis au 35, rue Principale Ouest, Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 190-15 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 70-07

1. Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 190-15 amendant le règlement de construction numéro 71-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 février 2016, à 19h30, à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann sise au 24, rue Principale Ouest, Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement permet de modifier le règlement de construction numéro 71-07 afin :
 - d'ajouter des dispositions spécifiques relatives à l'utilisation de pieux homologués pour une fondation sur un bâtiment principal et à l'installation de panneau solaire;
 - d'autoriser l'utilisation de certains matériaux de parement extérieur dans la zone industrielle (I1).
4. Le projet du règlement numéro 190-15 est disponible pour consultation au bureau du soussigné sis au 35, rue Principale Ouest, Municipalité d'Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca

DONNÉ à ADSTOCK,
ce 12^E jour de janvier 2016.



**UN PLAN
SUR MESURE
POUR MARTIN**
 **Trépanier**
RÉFLÉCHI

**IL EST DÉJÀ TEMPS
DE PENSER À COTISER
À VOTRE REER**

**Rencontrez
votre conseiller**





PÈRE NOËL DES CHEVALIERS

Les Chevaliers de Colomb de St-Méthode ont reçu le père Noël et la mascotte Donald Duck lors du Noël des enfants. Plus de 54 enfants sont venus recevoir un cadeau et jouer aux blocs LEGO. Merci à tous les bénévoles qui ont fait une réussite de cet après-midi. Les enfants sont repartis avec la joie dans leurs cœurs.



ACTIVITÉ À L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Une fois de plus, le déjeuner-pyjama s'est tenu le 11 décembre dernier au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Cette activité est rendue possible grâce à la générosité des dames du Comptoir familial et du personnel de l'École. Quelle belle occasion de montrer à nos jeunes qu'on les apprécie et qu'ils comptent pour notre communauté.



VISITE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE À L'AGORA

PAR CLAIRE TARDIF, RESPONSABLE

Le 19 décembre, pour la 2^e année, l'Équipe d'animation locale, aidée par trois autres bénévoles, avons visité les aînés de l'Agora en apportant notre bonne humeur, nos chansons à répondre et chants de Noël, accompagnées tantôt à l'orgue par Diane Veilleux, tantôt à l'accordéon par Gaétane Tardif. Nous avons passé 1h30 en leur charmante compagnie. Mesdames Patricia Poulin et Thérèse McCutcheon nous ont fait cadeau de chacune une chanson. Nous avons partagé un bon goûter, des cartes de Noël préparées par Françoise leur ont été remises. On pouvait lire sur leur visage tout le plaisir que cette petite fête leur avait apporté.

DINER POUR AÎNÉS

Le 5 janvier dernier, le Comité d'entraide bénévole de Sacré-Coeur-de-Marie organisait un repas communautaire à la salle du Centre intergénérationnel. Les bénéficiaires ont eu la chance de déguster un succulent repas entièrement préparé par les membres bénévoles. Merci à Maryline Fontaine, responsable des ressources bénévoles de l'AAVA de Thetford, à M. Pascal Binet, maire et M. Ghislain Vallée, conseiller d'être venus partager ce moment avec nous.





Bibliothèque municipale : 3-4-10-11-17-18-24-25
Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00

PROCHAINE ÉDITION

15 FÉVRIER 2016 DATE DE TOMBÉE POUR
 LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE MARS 2016
 INFO: LISE 418 422-2272
 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 01** [Lundi] Cueillette de la récupération
19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel Sacré-Cœur-de-Marie
- 02** [Mardi] **9h30-10h30 : Viactive** au Centre intergénérationnel
- 06** [Samedi] **13h00 : les Fermières de St-Méthode** organisent leur bingo annuel à la salle Bernardin-Hamann. Prix en argent. Invitation à tous!
- 07** [Dimanche] **13h00 : les Œuvres Communautaires (Comptoir familial) d'Adstock** vous invitent à l'édifice Bernardin-Hamann à un après-midi d'activités (baseball-poches, cartes et bingo). À cette occasion, nous soulignerons le 10^e anniversaire de fondation des Œuvres Communautaires et nous fêterons également la St-Valentin. Il y aura plusieurs prix de présences et un goûter sera servi. On vous attend en grand nombre. Prix d'entrée 2 \$.
- 08** [Lundi] Cueillette des ordures
- 09** [Mardi] **19h00 : le Cercle de Fermières de Sacré-Coeur-de-Marie** vous invite à la salle Viateur-Routhier pour la première rencontre de 2016. Nous soulignerons la St-Valentin. Invitée : madame Catherine Jodoin. Concours «Tout en chocolat». Tirage surprise.
- 10** [Mercredi] : **13h00 : le Comité des bénévoles de St-Méthode** vous invite à la salle Bernardin-Hamann pour votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous est servi. Profitez aussi de nos deux principaux services : le Transport-accompagnement et la Popote roulante.
- 11** [Jeudi] **19h30 : assemblée publique** de consultation à la salle Bernardin-Hamann.
- 12** [Vendredi] **13h30 : activité de la bibliothèque** avec Priscille Martel et Marcel Lafleur. Bienvenue à tous!
- 13** [Samedi] **18h00 : souper chaud de St-Valentin** au Centre intergénérationnel de Sacré-Coeur-de-Marie avec orchestre en soirée. Coût 20 \$/personne. Billets en vente à la Coopérative multiservices ou en contactant Yvan Groleau 418 338-3318 ou Gisèle Fugère 418 338-1334. Bienvenue à tous!
- Journée de notre duchesse du Carnaval de Thetford** au mont Adstock. Bienvenue à tous !
- 14** [Dimanche] **9h00 : messe anniversaire** de la fondation de la Municipalité d'Adstock à l'église de St-Méthode suivie d'un brunch. Coût : adultes : 10 \$ - enfants du primaire : 5 \$
- 15** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 17** [Mercredi] **13h00 : activité raquettes** (pour les 50 ans et +) à la salle Viateur-Routhier de Sacré-Cœur-de-Marie. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous!
- 19h30 : assemblée générale annuelle** de la COOP à la salle Bernardin-Hamann.
- 20** [Samedi] **Grand Prix de 3 skis** au mont Adstock
- 22** [Lundi] Cueillette des ordures
- 23** [Mardi] **19h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture pour une soirée de partage, photos de notre jardin, potager, etc. M. Christian Lessard de la Fruitière du Grand-Morne participera brièvement à cette soirée. Non-membres 5 \$. Prix de présence et bienvenue à tous!
- 24** [Mercredi] **13h00 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux (baseball-poches, bingo, cartes) à l'édifice Bernardin Hamann, suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous! Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 26** [Vendredi] **8h00 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode** organise un tournoi de baseball-poches à l'édifice Bernardin-Hamann. Inscription à partir de 8h00 et le tournoi débute à 9h00. Dîner servi sur place. Venez vous amuser. Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 19h00 : randonnée au flambeau** derrière l'école à Sacré-Cœur-de-Marie. Info : Josée Nadeau 418 338-4460
- 27** [Samedi] Tournoi inter-familles
- 28** [Dimanche] Tournoi inter-familles
13h30 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son après-midi de danse à l'édifice Bernardin-Hamann avec l'orchestre Raymond & Francine. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous! Info Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 29** [Lundi] Cueillette de la récupération
 Échéance du premier versement de taxes

À L'ATTENTION DES ORGANISMES

Veillez prendre note de la nouvelle adresse courriel de Lise Turcotte : lisonurcotte55@gmail.com

Merci d'adresser vos communiqués au bon endroit!